



OFFRE de Volontariat Service Civique

Contribuer à la protection des milieux aquatiques, à l'éducation à l'environnement et/ou au développement du loisir pêche

I. Structure

La Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA 68) est une association « Loi 1901 » à caractère d'utilité publique assurant des missions d'intérêt général. Administrée et gérée par un Conseil d'Administration constitué de 15 bénévoles élus, ses missions et ses statuts sont définies par l'arrêté ministériel du 16 janvier 2013. La Fédération de Pêche du Haut-Rhin a vu le jour en 1929. Ses missions et ses actions n'ont cessé d'évoluer depuis, au gré des changements législatifs et des volontés de ses dirigeants.

Elle est dorénavant professionnalisée et assure tout un panel de missions dont la principale est de protéger et de valoriser le patrimoine piscicole et les milieux aquatiques du Haut-Rhin à travers 4 grands objectifs qui sont :

- 🐟 Assurer et coordonner la gestion de la pêche amateur dans le Haut-Rhin
- 🐟 Promouvoir le loisir pêche
- 🐟 Protéger et valoriser les milieux aquatiques
- 🐟 Contrôler et surveiller le Loisir Pêche et les milieux

Pour mener à bien ses missions multiples, la Fédération de Pêche du Haut-Rhin compte une dizaine de salariés, organisés selon 4 Pôles spécifiques, bien que ces missions soient la plupart du temps très transversales et ne se limite pas à une thématique :

- 🐟 Un Pôle Administratif ;
- 🐟 Un Pôle Technique ;
- 🐟 Un Pôle Développement du Loisir Pêche ;
- 🐟 Un Pôle Surveillance.

Fédération

du Haut-Rhin

pour la pêche et la protection
du milieu aquatique

II. Description de l'offre et des missions proposées

Cette mission de volontariat service civique permettra au volontaire de participer à :

- La sauvegarde du patrimoine halieutique et aquatique du département,
- Des projets de restauration ;
- Des actions d'éducation à l'environnement ;
- Des actions d'initiation à la pêche de loisir et à la découverte des milieux aquatiques ;
- Des actions de développement du loisir pêche ;
- Devenir un porte-parole de notre association et de nos valeurs.

La mission se décline en 3 axes principaux : Technique, Education à l'environnement, Développement du loisir pêche.

1. Technique

a) Participation aux projets scientifiques

Notre association mène plusieurs études et projets scientifiques (une douzaine par an) permettant de connaître l'état des populations piscicoles mais aussi de l'écosystème d'un cours d'eau dans son ensemble tel que : l'Etude des ruisseaux têtes de bassin, l'Etude des plans d'eau, l'Etude des annexes hydrauliques de la plaine d'Alsace, l'Etude thermique, etc.

Le volontaire accompagnera les Chargés d'étude sur le terrain pour contribuer et aider à l'acquisition de données. Le volontaire sera également associé à l'analyse et l'exploitation des données auxquelles il aura contribué à l'acquisition.

b) Participation aux campagnes de terrain

Le volontaire participera de manière prépondérante aux principales campagnes de terrain réalisées par la structure, telles que :

- Campagne de pêche électrique d'inventaire piscicole en saison estivale ;
- 2 campagnes de relève de sondes thermiques au printemps et à l'automne ;
- Campagne de prélèvements d'eau et de mesures en lacs.

c) Aide au pilotage d'un projet de restauration écologique

La Fédération met en place plusieurs actions de restauration écologique. Le volontaire aura l'occasion d'accompagner les Chargés d'étude en charge de ces actions et de participer activement à la réussite de celles-ci.

2. Education à l'environnement

Plusieurs actions d'éducation à l'environnement sont en cours à la Fédération, soit auprès du grand public, soit auprès de publics scolaires. Le volontaire aura l'occasion d'accompagner les Agents de développement en charge de ces actions et de participer activement à la réussite de celles-ci.

3. Développement du loisir pêche

La Fédération met en place plusieurs actions d'initiation au loisir pêche. Le volontaire aura l'occasion d'accompagner les Agents de développement en charge de ces actions et de participer activement à la réussite de celles-ci.

III. Conditions du poste

- **Durée** : 8 mois
- **Profil** : être motivé par la protection des milieux aquatiques, avoir moins de 25 ans, permis B souhaité
- **Période** : mai 2022 à décembre 2022
- **Date souhaitée d'embauche** : mai 2022
- **Horaires** : Du lundi au vendredi, 32 heures hebdomadaires
- **Poste basé au siège** : à MULHOUSE mais possibilité de télétravail lors des phases bureautiques
- **Indemnisation** : environ 580€ net/mois + indemnités de transport et de repas
- **Prime de satisfaction**
- **Participation aux frais de transport par l'employeur** (50% des transports en commun)

IV. Candidatures

CV et lettre de motivation sont à envoyer à marjorie.s@peche68.fr

Date limite de réception des candidatures : le 24 mai 2022